

**PROCES VERBAL REUNION CSE**  
**(sécurité) du**  
**14/06/2021 décalé au 12/07/2021**

23/08/2021

Présent pour la direction : M. Maurice

Présents pour les élus : Mmes Benoît via teams, Boulanger, Corvest, Sissung  
 Mrs Benoît, Bowden, Hamelle, Le Luyer, Mell

Collaborateurs : Mme Berthonnaud

Membres de droit : Docteur Le Rhun médecin du travail, Mme Moinard en remplacement de Mr Malledant

Invitée : Mme Boceno invitée du docteur Le Rhun

Début de réunion à 10h30

QUESTIONS	REPONSES	SUIVI	DELAIS
<b>1. Validation procès-verbal CSE ordinaire du 27.05.2021</b>	<p>Madame Berthonnaud demande que tous les détails des effectifs entrées-sorties dans le tableau au point N° 22 soient bien inscrits car quelquefois il y a le nom et quelquefois il n'y a qu'un nombre. Il est décidé de mettre à chaque fois le nom du salarié ainsi que le nombre total des entrées-sorties. Des précisions seront demandées en cours de réunion si besoin.</p> <p>Le procès-verbal ordinaire du 27 05 12 21 et valider ce jour.</p>		
<b>2. Recours et désignation d'un expert-comptable pour assister le CSE dans le cadre de la consultation annuelle pour l'exercice 2020/2021 et le prévisionnel pour l'exercice 2021/2022 (article L:2315-</b>	<p><i>a. les orientations stratégiques de l'entreprise, selon les modalités prévues à l'article L.2315-87 et à l'article L.2312- 24 du code du travail</i></p> <p><i>b. la situation économique et financière de l'entreprise, selon les modalités prévues à l'article L.2315-88 et à l'article L.2312-17 du code du travail.</i></p> <p><i>c la politique sociale de l'entreprise, les conditions de travail et l'emploi pour l'exercice 2020/2021 avec focus particulier sur les rémunérations 2020, selon les modalités prévues par l'article L.2315-91 et article L.2312-17 code du travail</i></p> <p>Lors de l'établissement de l'ordre du jour mercredi dernier, on avait discuté de la possibilité de regrouper les usines du cluster pour ne faire qu'un rapport sur les orientations stratégiques, ce qui permettrait aux élus DS SMITH Bretagne d'avoir les éléments sur ce point qu'elle n'a jamais eu et en même temps faire une économie. La direction devait se renseigner auprès de Messieurs Croisier et Boutin.</p>		

**PROCES VERBAL REUNION CSE**  
**(sécurité) du**  
**14/06/2021 décalé au 12/07/2021**

23/08/2021

<b>87 code du travail)</b>	L'année dernière, on avait validé un planning un peu rallongé pour que tout le monde puisse rendre son rapport en temps et en heure. Pour cette nouvelle demande, la direction nous a proposé dans un premier temps, le planning sur deux dates au vu des trois consultations obligatoires. La direction a mis à disposition des informations au CSE dans la BDES le 27 mai 2021 mais il n'y avait pas toutes les informations. Quelques informations restent à compléter. Elle propose de faire deux informations : une sur la situation économique et financière et une sur l'orientation stratégique du site et politique sociale de l'entreprise, la direction propose une information consultation en septembre et une en octobre. Au CSE d'octobre, les élus poseront des questions et au plus tard le 30 octobre transmission des informations aux experts. Puis la présentation des experts en Janvier/février. La consultation du CSE sur les trois axes obligatoires en mars/avril en tenant le délai de 2 mois après la présentation de l'expert. Le planning convient aux élus à partir du moment où les experts sont d'accord. Madame Berthonnaud souhaite juste formaliser car nous sortons du délai légal. En ce qui concerne la question évoquée ce mercredi au sujet d'une expertise sur les orientations stratégiques au niveau du cluster, la direction a pris contact avec le cabinet habituellement mandaté pour en connaître les spécificités. Monsieur Croisier ne souhaite pas organiser de réunions cluster puisque chaque site est en SAS; Monsieur Boutin va fournir une information sur sa vision stratégique du cluster.		
<b>3. Choix et désignation du cabinet d'expertise</b>	Il est décidé de voter à main levée. Le cabinet ECAM est proposé. A l'unanimité des membres présents, le cabinet ECAM est choisi pour assister le CSE dans le cadre de la consultation annuelle pour l'exercice 2020/2021 et le prévisionnel pour l'exercice 2021/2022 (article L: 2315-87 code du travail) avec un focus sur les salaires. Le secrétaire prendra contact avec le cabinet ECAM afin de discuter des dates de transmission du rapport.	secrétaire	non précisé
<b>4. Position de la direction suite à l'arrêt de la cour d'appel de Rennes rendu le 11.06.2021</b>	Le secrétaire demande la position de la direction suite à l'arrêt de la cour d'appel de Rennes et si l'entreprise donnera accès à l'information à l'expert nommé. L'entreprise donnera accès aux informations souhaitées; monsieur Maurice dit que c'est bien le fond mais après il restera la forme dont il faudra en discuter.	direction	non précisé
<b>5. Le CSE demande le point détaillé sur les accidents du travail et soins du 1er trimestre et 2ème trimestre</b>	Un état des accidents du travail et des soins du 1 <sup>er</sup> et 2 <sup>ème</sup> trimestre est fait par madame Moinard.		

# PROCES VERBAL REUNION CSE

## (sécurité) du

### 14/06/2021 décalé au 12/07/2021

23/08/2021

Les élus et le docteur Le Rhun constatent qu'il y a quatre intérimaires concernés par des soins sur les 12 enregistrées.

#### ACCIDENT DU TRAVAIL ET SOINS DEPUIS LE 01/03/2021

N°	Date	Type	Identité	Statut	Arrêt de travail	Poste	Description	Lésions	Siège des lésions
2295	11/03/2021	SOINS INFIRMERIE	LE MOIGNE DAVID	CDI	Non	COMBINÉ ZLM	S'est cogné la tête en sortant de la fosse sous la machine pour le nettoyage.	PLAIES	TÊTE OU COU
2296	16/03/2021	ACCIDENT DU TRAVAIL	LE MOIGN ALAN	CDI	Non	MO PONT SUPERIEUR	pour vider le pont de la SF2, il a roulé un morceau de nappe. A ce moment, il s'est enfoncé une écharde sous l'ongle provenant d'une lame de bois du pont magasin malgré le port de gants. L'écharde étant profondément enfoncée, il a été nécessaire de consulter les urgences.	CORPS ÉTRANGER	MAIN
2297	25/03/2021	SOINS INFIRMERIE	ROBIN EMMANUEL	CDI	Non	VEGA ALTAIR	Emmanuel s'est cogné le genou droit contre la machine, il a ressenti une très forte douleurs. Provoquant un malaise sans perte de connaissance. Il s'est reposé en salle de pause et s'est alimenté. A 8h30 il a été pris en charge par l'infirmière. Il a terminé la faction	CONTUSIONS/HÉM ATOMES	MEMBRES INFÉRIEURS
2298	15/04/2021	ACCIDENT DU TRAVAIL	RICHARD PATRICIA	CDI	Oui	BUREAUX	La victime était debout à l'accueil Elle a fait demi tour pour aller à son bureau et prendre un appel téléphonique Après 2 pas, elle a ressenti une douleur soudaine au niveau du mollet droit Impossible de reposer le pied par terre.	AUTRE	MEMBRES INFÉRIEURS
2299	20/04/2021	SOINS INFIRMERIE	LE MOAL Clément	INTÉRIMAIRE	Non	FOT : COBDEN	Au groupe 3 pour retirer un cylindre. Clément a ouvert le sabot trop tôt et il s'est refermé aussitôt. son doigt était entre les 2 parties.	PLAIES	MAIN
2300	07/05/2021	SOINS INFIRMERIE	LE GOUYEN Christopher	INTÉRIMAIRE	Non	BOBST 2000-4	En déposant une palette sur le rail, elle lui a échappé des mains. En voulant la ratrapper, elle est tombée sur son avant bras droit. Les palettes étaient mouillées et glissantes.	CONTUSIONS/HÉM ATOMES	MEMBRES SUPÉRIEURS
2301	15/05/2021	SOINS INFIRMERIE	MAHE Anthony	INTÉRIMAIRE	Non	BOBST 203-6	En passant derrière le combipal B6, il a marché sur la cornière fixée au sol, et il s'est tordu la cheville	ENTORSE	PIED
2302	25/05/2021	SOINS INFIRMERIE	CHUPIN VINCENT	CDI	Non	BOBST 2000-2	En descendant de l'estrade, Vincent s'est cogné la main sur la console du rail appro carton.	CONTUSIONS/HÉM ATOMES	MAIN
2303	10/06/2021	ACCIDENT DU TRAVAIL	MADEC Aurélie	CDI	Non	BUREAUX	En allant à sa voiture, sur le parking devant la sortie, elle a chuté de plein-pied directement au sol.	ENTORSE	PIED
2304	11/06/2021	SOINS INFIRMERIE	KERVOILLARD JONATHAN	CDI	Non	FOT : COBDEN	La victime a monté une bobine avec ses gants puis les a retiré une fois l'opération terminée. Il a constaté la présence d'une brèche sur la nappe qu'il a voulu enlever avec son cutter mais sans remettre ses gants. Dans le mouvement, il s'est coupé la main gauche.	COUPURE	MAIN
2305	02/07/2021	SOINS INFIRMERIE	KEMBELLEC YOHANN	CDI	Non	COLORISTE	En voulant porter un saut d'encre, Yohann a ressenti une douleurs dans l'avant bras. Il décris cela comme des contractures musculaires et signal l'apparition d'une boulle et d'engourdissement. De la crème musculaire a été appliquée, Yohann a souhaité retourner à son poste. Il a repris son poste avec la condition de prévenir son responsable si la douleur s'intensifie et de consulter son médecin si la douleur persiste .	AUTRE	MEMBRES SUPÉRIEURS
2306	05/07/2021	SOINS INFIRMERIE	RICHARD ENZO	INTÉRIMAIRE	Non	BOBST 2000-4	En reculant le tapis sortie platine, l'éjection est tombé, elle été mal positionné dans la machine. L'éjection est tombé sur le bord du mollet droit d'Enzo. Cela a entraîné une légère égratignure.	CONTUSIONS/HÉM ATOMES	MEMBRES INFÉRIEURS

**PROCES VERBAL REUNION CSE**  
**(sécurité) du**  
**14/06/2021 décalé au 12/07/2021**

23/08/2021

**6. Passage en revue des derniers risques noirs et mesures mise en place**

Docteur Le Rhun demande s'il y a arrêt de l'activité quand le risque est noir.  
La direction répond oui.

N°	Date	NRJ :	Poste de travail	Description	Action corrective	État	Famille de risques:	Type d'observation	Origine de l'observation:	Type
2273	05/05/2021		CARISTE EXPÉDITION	Q25: plaque de quai désoudée à une charnière.	arrêt de l'activité. Consignation du quai dans l'attente de réparation.	Traité	EFFONDREMENT-CHUTE D'OBJET	Incident	Technique	Organisation
2230	30/03/2021		BOBST 2000-4	Bras du retourner hors service	arrêt de l'activité + intervention de la maintenance	Traité	EFFONDREMENT-CHUTE D'OBJET	Incident	Technique	Technique
2221	25/03/2021		BOBST 2000-2	Cellule anti-intrusion accès grande porte sortie autoplastie, ne fonctionne pas	Arrêt de l'activité + Intervention électricien	Traité	MACHINE OU OUTILS	Incident	Technique	Technique

**7. Le CSE demande de faire une présentation du registre des accidents bénins aux élus**

Une présentation du registre est fait par l'infirmière, celui-ci est disponible à l'infirmérie.

**8. Enquête maladie professionnelle à effectuer (poste soudure) (CSE sécurité du 22.03.2021)**

Monsieur Maurice dit qu'il tient à fixer la date pour l'enquête maladie si la maladie professionnelle est reconnue, la direction n'a pas de date pour l'instant mais dès qu'ils auront l'information, elle la transmettra au CSE qui pourra alors décider de faire son enquête.

direction  
non précisé à suivre

**9. Le CSE demande où en est l'évolution de la prise en charge des risques psychosociaux dans le DUERP (article 4121-1)**

Monsieur Maurice dit que le DUERP est à jour depuis le 7 mai avec les risques psychosociaux, la direction a relancé le cabinet RTH et monsieur Mallet va relancer le cabinet Evidence sur le même sujet. On est face à deux approches différentes avec d'un côté, un nombre de démarche qui est plus basée sur des groupes de travail et de l'autre côté sur une formation personnelle à la détection de signaux faibles. Une fois qu'on va avoir le retour de ces propositions, monsieur Maurice souhaiterait qu'il y ait un échange avec le CSE car il serait intéressant que 2 membres du CSE se joignent à la direction pour faire le choix du prestataire. Les offres arrivent à la rentrée, monsieur Maurice est certain que la démarche faite par le cabinet Orthez soit celle qui reste et qui correspond à ce qu'on pourrait faire au niveau de l'usine. Monsieur Maurice a demandé au cabinet Evidence de réactualiser sa perception et sa proposition, il

service prévention  
à rectifier

# PROCES VERBAL REUNION CSE

## (sécurité) du

### 14/06/2021 décalé au 12/07/2021

23/08/2021

**et suivants) (CSE  
du 23.03.2021)  
suite**

souhaiterait que nous partagions la décision de travailler avec l'un ou l'autre. Madame Benoit dit que nous n'avons pas les compétences pour juger quel prestataire sera le mieux.

Monsieur Maurice prend acte de la décision du CSE. Madame Boulanger demande si Amandine Sissung ne serait pas intéressée au vu de son poste de référente harcèlement, madame Sissung répond que ça n'a rien à voir. Dans le document unique c'est une ligne très générique. La direction précise que l'infirmière va y participer.

Mise à jour le 07/05/2021			Situation de danger	Type de risques	Dommages	Facteurs aggravants	Cotation			Maîtrise du risque			Préconisations/actions			
N°	MACHINE	ACTIVITES					P	G	Risque	T	O	I	ordre			
1295	Tous postes	GENERAL	Interface entre un salarié, son travail et l'environnement dans lequel il exerce	Charge mentale	RPS		5	15	75	Formation du comité de direction, présence d'une référente harcèlement	1	2	2	45	619	Identifier les sources d'atteinte à la santé ou la sécurité .

**10. Retour des questions soulevées suite à la visite d'inspection de l'Apstar (CSE sécurité du 23.02.2021)  
suite**

L'affichage d'évaluation des risques a été fait.  
 Statuer sur l'achat de l'aspirateur : un aspirateur d'un coût de 6000 € a été acheté .  
 Le problème de l'aspirateur de poussière : le point zéro a été fait par Poher propreté le 3 juillet 2021, ce sera systématiquement nettoyé à chaque arrêt technique afin qu'on puisse apprécier ce qui se passe dans cette zone.  
 Pour l'instant, monsieur Maurice ne valide uniquement que ce que les techniciens ont répondu après on verra pour le branchement, on progresse dans le cheminement, ça peut prendre un peu de temps car il y a beaucoup trop de questionnement.  
 Compléter la procédure d'accès aux FDS originales, il a été rajouté en haut de la feuille "disponible à l'infirmérie ou sur demande au service de prévention" la version papier est à l'infirmérie, la FDS est aussi sur BMS et peut-être fourni par le service prévention.

Le marchepied du margeur : la décision a été prise de rester dans l'état actuel.  
 Au niveau du lavabo et de l'armoire électrique : l'APAVE a donné son accord, son OK.  
 Engagement sur les bacs de rétention: un devis a été communiqué, on va passer commande. Le bac de rétention sera fait sur mesure, le coût est de 500 €.  
 Organisation du travail et de la benne à déchets: les conducteurs et le service de prévention ont travaillé sur le sujet: deux tiers des conducteurs n'étant pas favorables au changement, l'environnement du poste restera tel qu'il est aujourd'hui.

L'interverrouillage: la modification de la machine sera faite au retour de vacances de Monsieur Leroy.  
 Vérification du fonctionnement du margeur: des travaux ont été effectués, il reste le remplacement des roulettes à faire, elles sont en commande.

La remise en ordre du chemin de table a été fait.  
 Refaire l'analyse des risques pour statuer sur l'isolement du poste et la mise en place d'un PTI : le PTI a été commandé et mis en service.

Service technique

à suivre

Service prévention

En cours

Le Roy JY

Retour de vacances

# PROCES VERBAL REUNION CSE

## (sécurité) du

### 14/06/2021 décalé au 12/07/2021

23/08/2021

<b>11. Présentation visite d'inspection caristes bobines et choix prochaine enquête</b>	<p>Présentation de la visite d'inspection caristes bobines par madame Boulanger et monsieur Bowden. Documents en annexe.</p> <p>Plusieurs points ont été soulevés suite à l'enquête.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>à court terme : signalétique pour mieux orienter les camions et véhicules légers</li> <li>à long terme : contrôle d'accès sur le site pour des raisons de certification, clôture de tout le site</li> </ul> <p>Pas de soins ni d'accident depuis 2018.</p> <p>-100 000 € imputer en maintenance afin de refaire la voirie nord en octobre par la société COLAS.</p> <p>-reformaliser la consigne: il est interdit de décharger les poids-lourds si les conditions météo sont défavorables, on va l'écrire et le mettre en pratique</p> <p>La mauvaise humeur du chauffeur est à signaler pour faire intervenir un membre de la direction présent.</p> <p>Il y a un cahier des charges qui est imposé aux papetiers, ils doivent mettre des étiquettes en bas de la bobine, si ce n'est pas le cas il faut faire une réclamation pour transmettre à la qualité mais le faire d'une façon officielle .</p> <p>Transport-Heon on a un problème de contrôle d'accès, on n'est pas capable aujourd'hui de gérer les gens qui arrivent en avance ou en retard.</p> <p>Renforcer les équipes pour le déchargement des camions.</p> <p>La prochaine enquête sera sur le poste du cariste appro bobines MO et FOT par madame Sissung et deuxième personne à définir.</p>		Maintenance Prévention	Octobre Non précisé
<b>12. Réponse sur la possibilité d'installer des gyrophares ou de sonnerie plus forte sur les machines (CSE sécurité du 23.02.2021) suite</b>	<p>Le coup du matériel plus l'installation représente 10 000 € sans le câblage qui s'élève à 10 000€.</p> <p>Monsieur Maurice dit qu'aujourd'hui compte tenu de tout ce qu'on a faire, on n'a pas considéré le sujet prioritaire d'autant plus qu'on est en train de regarder avec l'informatique pour déterminer la faisabilité d'avoir une connexion (déterminée dans le prochain trimestre). Pour l'instant, on sait ce qui reste à faire d'un point de vue filaire, la direction a décidé de ne pas le mettre dans les priorités tant qu'on ne saura pas s'il n'y a pas une façon plus rapide.</p>		Service technique	Non précisé A suivre
<b>13. Le CSE demande où en est l'avancement de la cartérisation de la Cobden</b>	<p>Monsieur Maurice dit qu'à ce jour la commande du groupe 3 a été passée pour un montage en novembre, on a pris un mois de retard dû aux approvisionnements matériels, les approvisionnements de matériel électronique commencent à être problématique par rapport au devis initial. Le groupe 3 a été augmenté de 40 % (cause prix de la ferraille et prix matériel informatique). Néanmoins malgré ce retard, les sociétés COMECA et PARTNERS sont en demeure pour faire la moitié de la cobden (3 groupes) pour la fin janvier et les 6 groupes pour la fin de l'exercice (fin avril). Une fois que les 3 premiers groupes seront faits, ce sera plus facile parce que les autres groupes sont en miroir. La CAPEX prévue au départ va exploser par rapport aux prix qui se sont envolés. On a exigé que les objectifs soient tenus.</p>		maintenance	à suivre
<b>14. Le CSE demande le calendrier des achats</b>	<p>Madame Moinard répond qu'un devis est en cours avec la société DELAHAYE, une fois que les propositions seront validées, les bacs de rétention seront installés pour la fin de l'exercice 2021/2022. Il est primordial de tenir ce délai par rapport à la certification.</p>		Prévention	à suivre

**PROCES VERBAL REUNION CSE**  
**(sécurité) du**  
**14/06/2021 décalé au 12/07/2021**

23/08/2021

<b>prévisionnels pour les bacs de rétention</b>			
<b>15. Le CSE demande où en est le remplacement des pousse-bobines à air par des électriques au FOT (CSE du 19.04.2021 Pt N°12) suite</b>	Arrivés semaine 29 et mis en place immédiate.		Semaine 29
<b>16. Le CSE demande où en est la commande pour la motorisation des portes CRAWFORD au FOT (CSE du 23.03.2021 Pt N°11) suite – conditions de travail et postures changées</b>	<p>Il a été mis en place une corde qui permet de ne pas avoir à se baisser. Personne ne se plaint d'après monsieur Maurice. Une poignée plus haute au niveau de la deuxième charnière sera mise pour ne pas se baisser.</p> <p>Le secrétaire rappelle qu'au CSE du 23.03.2021, monsieur Maurice avait dit à monsieur Nigen «de passer commande dès demain afin de remplacer la motorisation».</p> <p>Les élus s'interrogent sur le changement de décision de monsieur Maurice malgré le PV CSE validé en avril.</p> <p>Monsieur Maurice nous informe aujourd'hui qu'il revient sur la décision qu'il avait prise au CSE du 23.03.2021, c'est son droit et sa décision finale.</p>	Maintenance	Non précisé
<b>17. Le CSE demande la transmission du rapport annuel</b>	Le rapport annuel est en cours de finalisation, il sera commenté au mois d'octobre par Monsieur Malledant.	Prévention	Octobre
<b>18. Transmission des questions au médecin du travail suite aux deux rapports annuels (2019/2020)</b>	Questions/Réponses en annexe.		
<b>19. PCR :</b>			

**PROCES VERBAL REUNION CSE**  
**(sécurité) du**  
**14/06/2021 décalé au 12/07/2021**

23/08/2021

<b>a. où en sont les modifications sur Pulsar ?</b>	Les échantillons sont prêts, les palettes sont présentées pour homologation en août ainsi que les échantillons M2/M3/M4 à partir du redémarrage de la MO, nous serons capables de faire les échantillons M2/M3 et M4.		
<b>b. Y aura-t-il une nouvelle organisation des postes ?</b>	pour la direction, il n'y aura pas de nouvelle organisation des postes, il n'y a pas de problème de ramassage		
<b>c. Y aura-t-il un opérateur en plus ?</b>	il n'y aura pas d'opérateur de plus, il y en a déjà quatre		
<b>d. Y aura-t-il une modification des descriptions de postes ?</b>	il n'y aura pas de modification pour la description de poste		
<b>e. Y aura-t-il une augmentation des salaires ?</b>	il n'y aura pas d'augmentation de salaire  La caméra sera installée comme une aide indispensable pour les conducteurs mais pas de date pour l'instant. C'est monsieur Rolland qui se charge de commander la caméra. La machine a été équipée afin que la Bretagne puisse se positionner sur le marché du E-commerce. Monsieur Maurice dit qu'il est hors de question de faire de cette machine une machine Amazon. La production a été assurée à 7000 passes et espère aller jusqu'à 10000. Madame Sissung précise que cela représente 467 fois le même mouvement en 1h. Cette remarque sera notée dans l'analyse des risques du poste. L'apave n'est pas encore venue. Monsieur dit qu'une évaluation des risques sera faite.	M. Rolland  Service prévention	Non précisé  Non précisé  A suivre
<b>20. Le CSE demande si une date a été prise pour une campagne de bouchon oreilles</b>	Il y aura une campagne pour les bouchons oreilles le 15 juillet de 11h00 à 14h00.		
<b>21. Retour sur l'exercice incendie de la semaine N°25</b>	Lecture du rapport suite à l'exercice incendie de la semaine 25		
<b>22. Balisage du point de rassemblement</b>	L'emplacement de 10 poteaux ont été créés pour le balisage de rassemblement et 10 rampes avec la spécificité rassemblement par poteau. La fin de l'installation est prévu pour le mois de septembre.	Prévention	Septembre

**PROCES VERBAL REUNION CSE**  
**(sécurité) du**  
**14/06/2021 décalé au 12/07/2021**

23/08/2021

<b>(CSE du 23.11.2020)</b>			
<b>23. Retour sur les problèmes de vapeur non résolus à la MO (CSE du 27.05.2021) suite</b>	Mise en place la cartérisation de la hotte pour canaliser la vapeur, étude en cours et retour de l'étude en juillet-août, pour l'aspiration vapeur réchauffeur triple couverture extérieur (préchauffeur bas) si c'est OK la commande sera faite dans la foulée.	maintenance	Non précisé A suivre
<b>24. Renfort sur le mur expédition/étage au-dessus de l'expédition (CSE du 23.11.2020)</b>	Monsieur Maurice va demander à la maintenance de s'en occuper.	M. Maurice	Non précisé A suivre
<b>25. Le problème des toilettes au rez-de-chaussée toujours pas résolu (CSE du 23.11.2020) et (CSE du 19.04.2021) suite</b>	La direction indique que la maintenance dans un premier temps, va poser des grooms sur les portes des toilettes pour limiter le nombre de chasses d'eau puisque ce sont des chasses d'eau automatiques et qu'à chaque fois que quelqu'un passe devant, cela enclenche la chasse d'eau.	Maintenance	Non précisé A suivre
<b>26. Local syndical (art.L2142-8 à L2142-9)</b>	<p>Le secrétaire rappelle que dans le projet du nouveau portakabin, il était prévu un local pour les délégués syndicaux, mais comme le projet du portakabin est tombé à l'eau, il demande un local.</p> <p>Madame Berthonnaud répond que d'après le retour de leur service juridique, le local syndical répond aux normes.</p> <p>Le secrétaire demande où est le local syndical ?</p> <p>Madame Berthonnaud répond qu'il est dans le portakabin.</p> <p>Madame Benoît répond que le portakabin est dédié qu'au CSE, il n'y a jamais eu de local syndical dans le portakabin, il est déjà trop petit pour que tous les élus se réunissent.</p> <p>Le secrétaire demande à la direction de lire l'article de loi L.2142-8 à L.2149-9 pour prendre connaissance des dispositions.</p> <p>Monsieur Maurice demande de reposer la question au prochain CSE, le temps de consulter leur conseillé juridique, et s'il faut mettre à disposition un local syndical, la direction mettra un Algéo bureau.</p> <p>Monsieur Maurice tient à préciser que le remplacement du portakabin n'a pas été budgétisé pour l'instant à cause de régularisation administrative des autres portakabin et donnera une réponse en novembre sur le sujet.</p>	Direction	Novembre

**PROCES VERBAL REUNION CSE**  
**(sécurité) du**  
**14/06/2021 décalé au 12/07/2021**

23/08/2021

	<p>Le secrétaire fait part du problème de connexion internet au portakabin du CSE dont la direction technique a constaté et fait savoir qu'il a fait acquisition d'une Flybox chez Orange pour résoudre ce problème récurrent. Il dit que les frais mensuel sont de 36,99 € seront transmis à monsieur Nigen afin que le CSE puisse avoir une ligne internet.</p> <p>Monsieur Maurice dit pourquoi pas si cela peut résoudre le problème, il faut voir avec monsieur Nigen.</p> <p>Madame Benoît revient sur le local syndical et fait lecture d'une cassation du 23 janvier 1979 / 78-92.407 concernant le local syndical. Le secrétaire demande à madame Benoît de transmettre la cassation citée à madame Berthonnaud pour la transmettre à leur service juridique (fait sur l'instant).</p>	M. Nigen	Non précisé
<b>27. Possibilité règlement de la billetterie par carte bancaire</b>	<p>La trésorière nous informe qu'elle s'est renseignée auprès de la banque pour faire l'acquisition d'un TPE pour permettre aux salariés (qui étaient demandeurs) de régler la billetterie par carte. Les frais d'opération de 1,5% seront répercutés aux salariés.</p>		
<b>28. Augmentation des bons Cadhocs enfants</b>	<p>Le CSE a passé le montant des bons cadhocs enfants à 75 € pour faire un réajustement par rapport au montant de la lettre 'H' dans le catalogue de jouets (montant de 75 € somme maximale fixée par enfant) et par souci d'équité entre les bons cadhocs et les jouets.</p>		
<b>29. Mutuelle: (CSE du 18.01.2021 point N° 22), (CSE du 22.02. décalé au 1er mars), (CSE du 22.03.2021) (CSE du 19.04.2021) (CSE du 27.05.2021) suite</b>	Bilan en annexe		
<b>30. Nouveaux contrats professionnels nombre et date début du contrat</b>	<p>Madame Berthonnaud dit que les entretiens vont se dérouler en août pour faire commencer les nouveaux contrats professionnels en septembre ou octobre. Il y aura 8 recrutements. Les salariés seront choisis en priorité dans la population des intérimaires présents.</p> <p>Le secrétaire demande d'avoir la répartition par ateliers ou services.</p> <p>Madame Berthonnaud dit qu'elle nous informera à l'issue des entretiens.</p> <p>Madame Boulanger demande si des personnes se sont manifestées pour postuler.</p> <p>Madame Berthonnaud oui mais sans plus de précision.</p>	Service RH  Service RH	Septembre/octobre  Non précisé

**PROCES VERBAL REUNION CSE**  
 (sécurité) du  
**14/06/2021 décalé au 12/07/2021**

23/08/2021

**31. Résultats  
sécurités à fin  
mai et fin juin**

## RESULTAT SECU EXERCICE – MAI- JUIN 2021

Indicateurs	Mai 21	Juin 21	Objectif mensuel	Cumul 2021-2022	Objectif exercice
Nb de VCS	30	30	30	60	360
Nb d'accueils sécurité	6	22	-	28	100%
Nb de STOP 5	22	25	25	47	300
Nb d'observations HSE	18	19	35	37	420
% d'observations HSE clôturées sur l'exercice 21-22	72%	86%	80%	79%	80%
Nb de participants aux 14h. sécurité	50	104	50	154	600

## RESULTAT SECU EXERCICE 20/21

Indicateur	Objectif 20-21	Résultat 20/21	Objectif AFR	Résultat AFR
Nbr Major Accident	0	0		
Tf1	2,2	3,16		
Tf2 (AA+SA)	9,5	6,89		
%SR	0,1	0,16%		
Nbr total accidents intérimaires	0	0		
Tf3 intérimaires (AT + soins)	80,93 (résultat 2019)	73,20		
Nbr VCS	360 (30/mois)	28	980	1070
Nbr d'accueils sécurité	100%	52/52		
Nbr d'observation HSE	400 (soit 34 HSE/ mois)	34	1221	1294
Nbr d'observation HSE clôturées	> 80%	85%		
Nbr de participants 1/4h sécurité	490p (41p/ mois)	93		
Stop 5	288 (24/mois)	319	787	1010

Présentation des chiffres faite par madame Moinard.

**PROCES VERBAL REUNION CSE**  
**(sécurité) du**  
**14/06/2021 décalé au 12/07/2021**

23/08/2021

<b>32. Le CSE demande l'intégration du risque dû aux vagues de chaleur dans le document unique (art.R4121-1)</b>	Monsieur Maurice dit qu'une phrase spécifique relative aux effets climatique sera intégré dans le document unique.	Direction	Non précisé
<b>33. Le CSE demande la transmission du Bilan formation 2020/2021 et plan de formation prévisionnel pour 2021/2022 (CSE du 19.04.2021), (CSE du 27.05.2021)</b>	<p>Madame Berthonnaud dit qu'elle transférera le bilan formation et le plan de formation prévisionnel ultérieurement. Madame Boulanger fait remarquer qu'il est difficile de suivre les chiffres cités sans pouvoir les consulter au préalable et de les suivre en même temps.</p> <p>Les perspectives pour 2021/2022 sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-pré-print/coloriste</li> <li>-départ en retraite/4 CQPI</li> <li>-adapter les compétences/faire connaître les règles de sécurité</li> <li>-ondulation/chef MO 1 + 2 contrôleurs</li> <li>-colle chaudière</li> </ul>	Mme Berthonnaud	Non précisé
<b>34. Le CSE demande la transmission des critères pour la montée des coefficients (CSE du 19.04.2021) ( CSE du 27.05.2021) suite pour la MO</b>	Madame Berthonnaud dit qu'elle transmettra et affichera les critères pour la montée des coefficients pour la MO qui ne sont les mêmes que la production.	Mme Berthonnaud	Non précisé
<b>35. Réponse sur le retour des demandes de congés (CSE du 27.05.2021) suite</b>	Monsieur Maurice confirme qu'à l'heure actuelle aucune demande de congé est en attente. Il dit qu'en septembre, monsieur Morvannou travaillera avec les responsables de faction sur le projet de la feuille d'équipe pour la rendre plus lisible comme évoqué lors du CSE précédent.	Production	Non précisé

**PROCES VERBAL REUNION CSE**  
**(sécurité) du**  
**14/06/2021 décalé au 12/07/2021**

23/08/2021

<b>36. Point sur l'attribution des primes tutorats MO (CSE du 27.05.2021) suite</b>	Ce point a déjà été discuté au CSE précédent.																																																																																									
<b>37. BDU (base de données économiques)</b>	<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr> <th style="background-color: #667788; color: white; text-align: left;">a</th><th style="text-align: center;">Fin mai</th><th style="text-align: center;">Fin juin</th><th style="text-align: center;">Juil.</th><th style="text-align: center;">sept.</th><th style="text-align: center;">oct</th></tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Effectif CDI</td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr> <tr> <td>ETP (effectif équivalent temps plein intérimaires)</td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr> <tr> <td>ETP (effectif équivalent temps plein heures supp)</td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr> <tr> <td>ETP (effectif équivalent temps plein congés)</td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr> <tr> <td>ETP (effectif équivalent temps plein maladie)</td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr> <tr> <td>Départ démission</td><td></td><td style="text-align: center;">V.Gourvellec</td><td></td><td></td><td></td></tr> <tr> <td>Départ abandon de poste</td><td colspan="5" style="text-align: right; vertical-align: bottom;">F.Berthou</td></tr> <tr> <td>Départ rupture conventionnelle</td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr> <tr> <td>Départ contrat pro</td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr> <tr> <td>Départ en retraite</td><td style="text-align: center;">2</td><td style="text-align: center;">P.Le Guern-P.Bernard</td><td style="text-align: center;">P.Lochou - S.Treussard</td><td></td><td></td></tr> <tr> <td><b>Recrutement en cours - prévision</b></td><td></td><td style="text-align: center;">3 chauffeurs 1 coloriste 3 caristes</td><td></td><td style="text-align: center;">1 cariste 1 chauffeur : - G.Peuron</td><td></td></tr> <tr> <td><b>Recrutement en cours - prévision</b></td><td></td><td style="text-align: center;">7 /8 Entretien CQPI</td><td></td><td style="text-align: center;">8 CQPI</td><td></td></tr> <tr> <td>Embauche CDI</td><td></td><td style="text-align: center;">2 caristes : - K.Poupeau - C.Cauneau 1 chauffeur</td><td style="text-align: center;">1 chauffeur - M.Evenat 1 cariste polyvalente: A.Raoul - L.Cloirec</td><td></td><td></td></tr> </tbody> </table>						a	Fin mai	Fin juin	Juil.	sept.	oct	Effectif CDI						ETP (effectif équivalent temps plein intérimaires)						ETP (effectif équivalent temps plein heures supp)						ETP (effectif équivalent temps plein congés)						ETP (effectif équivalent temps plein maladie)						Départ démission		V.Gourvellec				Départ abandon de poste	F.Berthou					Départ rupture conventionnelle						Départ contrat pro						Départ en retraite	2	P.Le Guern-P.Bernard	P.Lochou - S.Treussard			<b>Recrutement en cours - prévision</b>		3 chauffeurs 1 coloriste 3 caristes		1 cariste 1 chauffeur : - G.Peuron		<b>Recrutement en cours - prévision</b>		7 /8 Entretien CQPI		8 CQPI		Embauche CDI		2 caristes : - K.Poupeau - C.Cauneau 1 chauffeur	1 chauffeur - M.Evenat 1 cariste polyvalente: A.Raoul - L.Cloirec		
a	Fin mai	Fin juin	Juil.	sept.	oct																																																																																					
Effectif CDI																																																																																										
ETP (effectif équivalent temps plein intérimaires)																																																																																										
ETP (effectif équivalent temps plein heures supp)																																																																																										
ETP (effectif équivalent temps plein congés)																																																																																										
ETP (effectif équivalent temps plein maladie)																																																																																										
Départ démission		V.Gourvellec																																																																																								
Départ abandon de poste	F.Berthou																																																																																									
Départ rupture conventionnelle																																																																																										
Départ contrat pro																																																																																										
Départ en retraite	2	P.Le Guern-P.Bernard	P.Lochou - S.Treussard																																																																																							
<b>Recrutement en cours - prévision</b>		3 chauffeurs 1 coloriste 3 caristes		1 cariste 1 chauffeur : - G.Peuron																																																																																						
<b>Recrutement en cours - prévision</b>		7 /8 Entretien CQPI		8 CQPI																																																																																						
Embauche CDI		2 caristes : - K.Poupeau - C.Cauneau 1 chauffeur	1 chauffeur - M.Evenat 1 cariste polyvalente: A.Raoul - L.Cloirec																																																																																							

**PROCES VERBAL REUNION CSE**  
**(sécurité) du**  
**14/06/2021 décalé au 12/07/2021**

23/08/2021

	<p>Remarques sur la BDU :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-évolution emploi 2 / non renseigné pour l'année 2020</li> <li>-formation / coûts des sinistres cotisations AT/maladie professionnelle non renseignées pour l'année 2020</li> <li>-suivi de formation / intitulé du stage non renseigné / madame Berthonnaud va se renseigner</li> <li>-durée du travail / nombre de salariés annualisés, c'est quoi ? Réponse : ce sont les chauffeurs et le monsieur Stervenou</li> <li>-éléments de la rémunération des salaires / dissocier prime palettes et la prime rotations chauffeurs et rajouter le montant prime objectif maîtrise</li> <li>-rémunération actionnaires &amp; sous-traitance / sous-traitance de l'activité par des entreprises extérieures non renseignée depuis 2013</li> </ul> <p>Madame Berthonnaud dit que tout sera à jour lors de la présentation sur politique économique et sociale.</p>	Mme Berthonnaud	Non précisé
<b>38. GPEC date à fixer pour la rentrée</b>	Monsieur Maurice dit qu'il n'y a pas de date pour l'instant, une date sera donnée lors du CSE de septembre.  Il nous dit qu'ils font l'objet d'un contrôle fiscal de comptabilité sur les années 2019 et 2020.	Direction	septembre
<b>39. Proposition de date classification pour les services administratifs (parcours métiers)</b>	Idem que le point N°38, pour l'instant pas de date, une date sera donnée lors du CSE de septembre	Direction	septembre
<b>40. Proposition de date pour la commission de suivi (article N°9 page N°9 suivant l'accord signé le 17 avril 2014)</b>	La date retenue est le 13 juillet 2021 à 9h30.  Madame Berthonnaud confirme que c'est bien 3 fois le PMSS qui a été appliqué l'année dernière et cette année suite à la remarque du secrétaire.	commission	13 juillet
<b>41. Où en sommes-nous avec le litige</b>	Madame Berthonnaud dit que l'audience des plaidoiries aura lieu le 7 février 2022 à 14h00	Direction	Février 2022

PROCES VERBAL REUNION CSE  
(sécurité) du  
14/06/2021 décalé au 12/07/2021

URSSAF ? (CSE du 18.01.2021)			
<b>42. Dates prochain CSE ordinaire et CSE Sécurité</b>	Les dates des prochains CSE sont : -le 13 septembre (ordinaire) -le 18 octobre (sécurité) -le 15 novembre (ordinaire) -le 13 décembre (sécurité)		

Fin de réunion à 16h45



Benoit